

Département  
du Nord

-----

Arrondissement  
Dunkerque

-----

**COMMUNE D'HONDSCHOOTE**  
ARRETE MUNICIPAL N°230419AR073CB

**Arrêté portant réglementation du stationnement – Rue de la Libération à HONDSCHOOTE**

-----

Le Maire d'Hondschoote

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

Considérant la demande faite par Mme DEBOU Marie-Louise de réglementer le stationnement devant le n°50 rue de la Libération afin de faciliter un déménagement,  
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et des riverains,

**ARRETE**

**Article 1°** - Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur trois places de stationnement face au n° 50 rue de la Libération le Samedi 22 avril 2023.

**Article 2°** - L'interdiction énoncée à l'article 1° sera effective dès la mise en place des panneaux.

**Article 3°** - Ampliation du présent arrêté sera faite à :

M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote, pour information et exécution.

Les Services Municipaux, pour information et exécution.

M. PERCAILLE Jean-Marie, Conseiller délégué à la Sécurité, pour information.

Mme DEBOU Marie-Louise, pour information et exécution.

HONDSCHOOTE, LE 19 avril 2023

**Le Maire d'Hondschoote**  
**H. SAISON**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'H. SAISON', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNE D'HONDSCHOOTE' around the top edge and 'NORD' at the bottom. In the center of the stamp, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner, with a star above it.